la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲ·ᐁᑦ·ᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᓱᐊ
ᓇᓇᑲᒃᐊᑕᒃᓄᒃ
ᐊᔾᔨ

COMPTE RENDU

418e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	**418 A :** 4 octobre 2023 **418 B :** 16 octobre 2023
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC Lucas Del Vecchio, GNC Sophie Cooper, secrétaire exécutive

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

La secrétaire exécutive propose d'inverser l'ordre des projets présentés afin de se concentrer sur le rapport d'analyse environnementale pour le projet de mine de lithium Baie James. Cette proposition est adoptée.

2) Adoption du compte rendu de la 417e réunion

Le compte rendu de la 417e réunion est adopté tel que proposé.

Action : Faire traduire et classer le CR 417.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 2 septembre 2023 et le 4 octobre 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet minier Troilus par Troilus Gold
N/Réf. : 3214-14-067

a) Tableau des préoccupations et enjeux
   - Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen a reçu, le 22 septembre 2023, le complément d'information pour le projet minier Troilus.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissances du « Tableau des préoccupations et enjeux envisagés – Rédaction de l'étude d'impact par enjeux » transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler sur le contenu du tableau. Cependant, le COMEX voudrait que le promoteur soit en mesure de respecter les enjeux et lignes directrices énumérés dans la directive d'étude d'impact émise en 2022.

#2023-1004-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et voudrait rappeler au promoteur l'importance de respecter les enjeux et lignes directrices énumérés dans la directive d'étude d'impact.*

Action : Envoyer une correspondance à l'Administrateur provincial

5) Compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques – Diagnostic de la situation en territoires conventionnés

a) Demande de consultation
   - Pour avis et commentaire

ATTENDU QUE le Comité d'examen a reçu, le 14 août 2023, le demande d'avis et de commentaire du MELCCFP et le comité de travail sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques au nord du 49e parallèle sur l'application du *Règlement sur*

la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques (RCAMHH) en territoires conventionnés.

ATTENDU QUE le COMEX souhaite qu'une approche équitable, normalisée et reproductible pour la compensation des milieux humides et hydriques soit adoptée dans la région de Eeyou-Istchee-Baie James et les membres apprécient l'opportunité de pouvoir faire parvenir leurs commentaires sur ce sujet. Le COMEX transmettra des commentaires sur les options de compensation proposées dans le diagnostic de la situation en territoires conventionnées fourni aux membres et proposera également d'autres options de compensation.

ATTENDU QUE le COMEX partagera ses questions et opinions concernant la possibilité d'appliquer une compensation financière pour les milieux humides et hydriques dans les régions nordiques ainsi que l'implication des communautés cries et jamésiennes, non seulement dans le choix de projets proposés, mais également dans la gestion des compensations financières, le cas échéant.

#2023-1004-02 : *de transmettre à Madame Mélissa Gagnon (MELCCFP) une correspondance qui résume les opinions et préoccupations des membres du COMEX sur les plans de compensation proposés pour l'atteinte des milieux humides et hydriques dans la région d'Eeyou-Istchee-Baie James.*

Action : Envoyer une correspondance à Madame Mélissa Gagnon

6) Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055

a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
b) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
f) Renseignements supplémentaires
g) Audiences publiques
h) Rédaction du rapport d'analyse
   - Pour recommandation

Une deuxième version du rapport d'analyse pour le projet de mine de lithium Baie James a été soumise au COMEX pour révision. La discussion sur le rapport d'analyse poursuivra lors d'une rencontre prévue le 16 octobre 2023.

7) Rencontre 418 B – tenue le 16 octobre à 9h par vidéoconférence
Projet de mine de lithium Baie-James par Galaxy Lithium (Canada) inc.
N/Réf : 3214-14-055

a) Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
b) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
c) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
d) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
e) Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)
f) Renseignements supplémentaires
g) Audiences publiques
h) Rédaction du rapport d'analyse
   - Pour recommandation

À la suite des commentaires fournis par les membres du COMEX, les analystes du MELCCFP et GNC sont en attente de vérifications sur quelques aspects du projet avant de poursuivre la rédaction du rapport.

8) Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro Québec
N/Réf : 3214-10-017

a) Suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert – Rapport d'étude 2017
   - Pour information

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 14 janvier 2020, pour information, le rapport de suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert de 2017 pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A. Ce suivi a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 5.30 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

L'objectif général de ce suivi était de valider les changements anticipés en ce qui a trait aux conditions océanographiques (gradient de salinité) et hydrauliques (niveau d'eau) dans l'estuaire et la baie de Rupert ainsi qu'à l'embouchure de la rivière Pontax. Les objectifs spécifiques de l'étude étaient d'évaluer la limite amont de l'intrusion saline dans la baie de Rupert en 2017 et de comparer cette limite à celle établie en conditions de référence (2003), de comparer la limite d'intrusion saline dans la baie de Rupert avec et sans couverture de glace, d'évaluer les courants et les intrusions salines à l'embouchure de la rivière Pontax en 2017 et de comparer les résultats à ceux obtenus en conditions de référence, et de comparer les niveaux d'eau de la baie de Rupert en 2017 à ceux des conditions de référence.

Les observations confirment le déplacement de la limite du front salin dans la baie de Rupert tel que prédit dans l'étude d'impact, soit un déplacement significatif vers l'amont durant la période d'eau libre. Ce déplacement demeure toutefois en deçà de la limite

prédite dans l'étude d'impact. En période hivernale, l'intrusion saline pénètre moins profondément dans la baie, l'amplitude de la marée étant atténuée par le couvert de glace. Dans la rivière Pontax, les intrusions salines occasionnelles sont influencées par la combinaison de vents forts en provenance des secteurs ouest à nord, des épisodes de niveaux d'eau élevés dans la baie de Rupert ainsi que des débits modérés dans la rivière Pontax.

En conclusion, les résultats des suivis de 2010, 2013 et 2017 confirment la tendance des modifications prédites dans l'étude d'impact de 2004. L'intrusion saline maximale observée est localisée moins en amont qu'anticipé. De plus, les variations des niveaux d'eau dans la baie de Rupert et dans l'estuaire de la rivière Rupert concordent avec la prédiction. Aucune variation perceptible des niveaux d'eau dans la baie de Rupert n'est observée depuis la dérivation partielle de la rivière Rupert.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissances des documents transmis par le promoteur et considèrent que le suivi de l'intrusion saline dans la baie de Rupert a été fait de façon exhaustive et détaillée et a atteint l'objectif fixé. Les membres du COMEX n'ont pas de commentaire à formuler.

#2023-1004-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler*.

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

b) Suivi de la couverture de glace – Hiver 2013-2014, Hiver 2014-2015 et Hiver 2015-2016

- Pour information

Le COMEX décide d'attendre la réception de l'analyse pour les rapports Hiver 2016-2017, Hiver 2017-2018 et Hiver 2018-2019 avant de formuler et de transmettre des commentaires sur ces rapports de suivi. La discussion continuera durant une rencontre ultérieure.

9) Divers

a) **Retour sur la rencontre avec la Grande Alliance – 26 septembre 2023**

Des représentants de La Grande Alliance (Marc Dunn, Aditya Chinnakonda, Alessandro Cirella, Julie Roy, Jon-Ethan Rankin-Kistabish, Christopher Salhany) présentent un résumé des résultats recueillis pour les études de faisabilité du Programme d'infrastructures, notamment sur l'entretien et le développement durable de la Route Billy Diamond et la construction d'un chemin de fer.

La Route Billy Diamond a été construite dans les années 1970 pour le projet hydroélectrique La Grande d'Hydro-Québec. La présentation résume la problématique de l'utilisation à long terme de la route Billy Diamond : la planification à long terme pour l'entretien et le maintien de la route est limitée; peu de budget est alloué pour une réelle prise en charge; la gestion financière est complexe; la route n'est pas conçue pour être résistante au froid et peut seulement supporter des charges de 57,5t en période de dégel (malgré cette restriction, une dérogation peut être demandée à la Société de Développement de la Baie James). Plusieurs travaux de réparation ont lieu depuis 2015, d'autres réparations sont requises à court terme et une reconstruction majeure sera requise dans 15 ans.

À ces enjeux d'entretien, s'ajoute des lacunes au niveau de la règlementation (notamment, peu de restrictions pour les poids lourds, peu de mesures de contrôle, manquements à la signalisation), menant à une dégradation accélérée de la route et augmentant les risques d'atteinte à la santé et sécurité des usagers. La mise en exploitation potentiellement à court-moyen terme de trois projets miniers (Rose Lithium-Tantale, Whabouchi, et Lithium Baie James) dans la région feront augmenter significativement la quantité de camions sur la Route Billy-Diamond, soit un camion aux 5 minutes à chaque 24 heures.

La présentation de La grande Alliance résume les avantages d'un chemin de fer, notamment qu'un seul train pourrait transporter l'équivalent des 262 camions journaliers prévus (et plus) sur la route Billy Diamond. Cette utilisation permet de réduire significativement l'entretien des routes publiques, augmente la sécurité routière, diminue la pollution sonore et les émissions de gaz à effet de serre.

L'étude de faisabilité finale n'est pas encore publique, mais un rapport provisoire de l'étude de faisabilité du Programme d'infrastructures a été présenté au gouvernement du Québec le 14 octobre 2022. Les membres du COMEX sont invités à visiter le site Internet de La Grande Alliance pour de plus amples renseignements (www.lagrandealliance.quebec).

À la suite de présentation, les membres du COMEX discutent de la pertinence d'intégrer certaines informations présentées par La Grande Alliance dans le rapport d'analyse environnementale pour le projet de mine de lithium Baie James.

b) **Correspondance de l'institut « Chisasibi Eeyou Resource and Research – CERRI »**

Le COMEX a reçu une lettre de Monsieur George Lameboy, datée du 6 septembre 2023, indiquant qu'Hydro-Québec n'a pas transmis les rapports de suivi sur la zostère marine de 2014 et 2019 à l'Institut CERRI, ni à la communauté de Chisasibi ou les maîtres de trappe. Une correspondance sera transmise pour lui répondre que les documents sont accessibles au public sur le site Internet d'Hydro-Québec.

c) **Projet de construction de chemins forestiers : Prolongement des chemins « H section ouest » et « I »**

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que la lettre transmise à l'Administratrice provinciale, le 19 septembre 2023, concernant l'état d'avancement de l'analyse du projet, a été publié en ligne sur le site Internet du COMEX.

d) **Conférence Québec Mines + Énergie 2023**

La secrétaire exécutive informe les membres du COMEX que la conférence annuel Québec Mines + Énergie aura lieu du 20 au 23 novembre 2023, au Centre des congrès de Québec. Les membres du COMEX sont encouragés à participer à la conférence.

e) **Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour l'automne 2023**

- Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium Inc.
  - Rédaction du rapport d'analyse
- Demande de modification du CA pour le projet de carrière – Projet Éléonore
- Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
- Projet d'ouverture d'une carrière de plus de 3 ha à proximité de l'aménagement hydroélectrique LG-3 par Hydro-Québec
- Projet de prolongation des chemins forestiers « H ouest » et « I »
- Projet de dénoyage des fosses J4 et 87 par Troilus Gold - MODCA

10) Prochaine réunion

Les prochaines rencontres du COMEX sont prévues pour le 31 octobre 2023, par vidéoconférence (Teams).

Annexe A Suivi de la correspondance du 2 septembre 2023 au 4 octobre 2023					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro Québec N/Réf. : 3214-10-017	Marie-Josée Grimard Hydro-Québec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Suivi des conditions du certificat d'autorisation du 24 novembre 2006	Transmis le 17 août 2023	*Pour information*
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 15 septembre 2023 Reçu COMEX le 15 septembre 2023	
Projet de construction des chemins forestiers H section ouest et I - Prolongement des chemins forestiers H section ouest et I (Phase II) Par Matériaux Blanchet inc. N/Réf. : 3214-05-075	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	État d'avancement de l'analyse du COMEX	Transmis le 19 septembre 2023 Accusé réception le 19 septembre 2023	*Pour recommandation*
Projet d'aménagement d'un nouveau lieu d'enfouissement à Whapmagoostui par la Première Nation de Whapmagoostui N/Réf. : 3219-16-001	Luc Lainé COMEX	Isaac Voyageur Administrateur régional GNC	Suivi des conditions 1 et 7 du certificat d'autorisation délivré le 13 novembre 2019	Transmis le 19 septembre 2023	*Pour information*
Conseil Cris-Québec sur la foresterie (CCQF)	Annette Hayden CCQF	Sophie Cooper COMEX	Rapport annuel 2022-2023	Transmis le 20 septembre 2023 Reçu COMEX le 20 septembre 2023	*Pour information*
Chisasibi Eeyou Resource and Research Institute (CERRI)	George Lameboy CERRI	Luc Lainé COMEX	Demande d'information – Rapports de suivi de 2014 et 2019 sur la zostère marine dans le cadre du Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert (3214010-017)	Transmis le 6 septembre 2023 Reçu COMEX le 20 septembre 2023	

Annexe A Suivi de la correspondance du 2 septembre 2023 au 4 octobre 2023					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet de mine Troilus par Troilus Gold N/Réf. : 3214-14-067	Mathieu Michaud Troilus Gold	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Tableau des enjeux envisagés – Rédaction de l'étude d'impact par enjeux	Transmis le 8 septembre 2023	*Pour information*
	Maud Ablain MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 22 septembre 2023 Reçu COMEX le 22 septembre 2023	
Projet minier Éléonore Par Goldcorp Canada Ltd N/Réf. : 3214-14-0	Marjorie Bujold Goldcorp Canada	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Rapport annuel 2022 – Suivi et surveillance environnementale et sociale	Transmis le 18 septembre 2023	*Pour information*
	Maud Ablain MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 26 septembre 2023 Reçu COMEX le 2 octobre 2023	
Projet de dénoyage des fosses J4 et 87 par Troilus Gold Corp N/Réf. : 3214-14-025	Mathieu Michaud Troilus Gold	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Demande de modification du certificat d'autorisation	Transmis le 8 septembre 2023	*Pour recommandation*
	Maud Ablain MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 28 septembre 2023 Reçu COMEX le 2 octobre 2023	